

## **OFFRE DE SERVICE CIVIQUE Médiation culturelle Mars – octobre 2019**

L'association Les Ateliers du Plessix-Madeuc a pour objet l'accueil de jeunes artistes en résidence de création et leur mise en relation avec le grand public et des publics plus ciblés (scolaires, salariés d'entreprises, personnes ayant un handicap, seniors, etc.) pour faire découvrir la démarche créative et ses enjeux, afin de sensibiliser à l'art contemporain et de favoriser la création de lien social. Depuis mars 2017, l'association développe ses activités au sein de la Maison d'artiste de La Grande Vigne, sur le port de Dinan.

### Missions du service civique

Le/la volontaire participera à l'ensemble des activités de l'association, encadré/e par la coordinatrice et chargée de développement.

Les missions seront les suivantes :

- aider à la conception des actions sur le territoire dans le cadre des activités de l'association
- accueillir et sensibiliser les publics aux activités de l'association
- participer aux ateliers et aux projets d'éducation artistique et culturelle, en lien avec les artistes en résidence et la coordinatrice
- participation à la conception, fabrication et à la diffusion des outils de communication et de médiations adaptés
- participation à l'organisation et au déroulement de manifestations mis en place par l'association (expositions, accueil des artistes, conférences, etc.)

### Profils

- intérêt pour l'art
- intérêt pour la transmission, médiation
- motivation et polyvalence
- sérieux, autonomie, capacité d'initiative, dynamisme, adaptabilité, goût du travail en équipe

### Cadre des missions

Sous la responsabilité du président, le/la volontaire aura pour tuteur la coordinatrice/chargée de développement.

Merci de nous envoyer tous supports que vous jugerez utiles pour nous présenter votre motivation.

Par email : [contact@ateliersduplessixmadeuc.com](mailto:contact@ateliersduplessixmadeuc.com)

Date limite de candidature : 31 janvier 2019

Date du début de la mission : lundi 4 mars 2019

Durée : 8 mois. 28H semaines.

Rémunération : indemnités de service civique suivant les dispositions légales

(472,97 euros brut/mois versé par l'ASP + 107,58 euros net/mois versé par la structure)

### Contact

02 96 27 34 02 / [contact@ateliersduplessixmadeuc.com](mailto:contact@ateliersduplessixmadeuc.com)

[www.ateliersduplessixmadeuc.com](http://www.ateliersduplessixmadeuc.com)